

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 19 novembre 2018

L'écologie industrielle et territoriale (EIT), pilier de l'économie circulaire : la Région Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME lancent un appel à projets

L'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine lancent un appel à projets autour de l'écologie industrielle et territoriale pour changer les modes de production et de consommation entre professionnels.

Ouvert **aux acteurs privés et aux collectivités publiques**, cet appel à projets permet **d'identifier et d'accompagner les opérations innovantes ou exemplaires, collectives et durables** aboutissant à :

- des synergies de flux industriels (eaux, déchets, coproduits, énergie, etc.) ;
- l'adaptation de procédés industriels suite à des échanges ou mutualisations de flux ou de services ;
- des partages d'équipements ou d'infrastructures (chaleur, espaces, compétences, véhicules, etc.) ;
- la création d'activités d'interface comblant les manques de l'écosystème industriel local ;
- de nouveaux procédés de valorisation matières par la recherche et l'expérimentation ;
- la réduction de déchets ;
- des démarches pérennes de coopération entre acteurs.

Cet appel à projets doit permettre de :

- conforter les dynamiques existantes et permettre aux porteurs de projets déjà engagés dans une démarche d'EIT de **développer leurs investissements et actions**, de **consolider leurs résultats environnementaux** ;
- initier et accompagner de nouveaux porteurs de projets dans une démarche d'EIT.

Il différencie trois niveaux de candidature :

- niveau 1 : mobiliser, construire et lancer une démarche d'EIT ;
- niveau 2 : conduire une démarche d'EIT et mettre en œuvre des synergies ;
- niveau 3 : poursuivre et consolider une démarche d'EIT ;

L'ADEME et la Région proposent, au travers de cet appel à projets, **d'accompagner techniquement et financièrement les porteurs de projets** de démarche d'EIT.

L'accompagnement technique repose sur un Centre de Ressources Régional dédié à l'EIT, constitué du pôle des éco-industries, de l'APESA et de la CCI Nouvelle-Aquitaine. **Cet accompagnement est gratuit** car financé au Centre de Ressources directement par l'ADEME et la Région.

L'accompagnement financier consiste au financement d'une animation dédiée à l'EIT, pour les lauréats de niveau 2 ou de niveau 3. Il varie de 40 à 70% d'aide selon le niveau de candidature avec un coût maximum de 50 000 euros par an par territoire.

Les résultats attendus sur les 24 mois qui succéderont à l'annonce des lauréats sont ambitieux :

- 130 synergies finalisées réparties sur l'ensemble du territoire ;

Contactés presse :

Région Nouvelle-Aquitaine : Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 / presse@nouvelle-aquitaine.fr

ADEME Nouvelle-Aquitaine :

Marie-Jeanne Le Castrec 05 55 71 38 52 / marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Sylvain Krummenacher 05 56 33 80 24 / sylvain.krummenacher@ademe.fr

Horizon Public Conseils Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org

- 300 acteurs économiques impliqués ;
- Intégration de 180 nouveaux acteurs ;
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre : 40 000 tonnes CO₂
- Un tonnage de matière valorisée, réutilisée, recyclée de l'ordre de 60 000 tonnes ;
- 30 à 50 emplois créés et/ou maintenus ;
- 2 à 4 innovations techniques
(coopération avec pôles de compétitivité, laboratoires de recherche...);
- 2 à 4 innovations sociales, numériques et/ou organisationnelles.

Pour Alain Rousset, « *L'économie circulaire est devenu un enjeu majeur en raison de l'augmentation des prix des matières premières et de l'énergie, de la hausse constante du coût des déchets, et de la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre* ».

Pour Lionel Poitevin, Directeur régional de l'ADEME, « *Le principe primaire de l'EIT est simple: les déchets des uns sont les ressources des autres. Cette coopération réduit considérablement la pression sur les matières premières et les ressources naturelles, génère des économies rapides et stabilise l'emploi local.* »

Deux sessions d'études des dossiers ont été fixées au 31 janvier 2019 et au 30 juin 2019.
En savoir plus : <https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/EITNA2018-93>

L'écologie industrielle et territoriale (EIT), pilier de l'économie circulaire

Pour l'ADEME et la Région, l'économie circulaire est un levier indispensable vers une **économie verte, à faibles émissions de CO₂ et efficace dans l'utilisation raisonnée des ressources naturelles.**

L'économie circulaire s'inscrit dans une vision de long terme fondée sur une convergence entre enjeux environnementaux, économiques et territoriaux en complémentarité avec une logique filière, axée produits ou matières. La transition de l'économie régionale face à la rareté des ressources, à la hausse de leurs coûts, à leur accessibilité logistique ou géopolitique figure ainsi parmi les objectifs stratégiques de la Feuille de Route Economie Circulaire et du Plan Régional de Gestion et de Prévention des Déchets.

Prolongeant cette vision, l'Ecologie Industrielle et Territoriale, pilier de l'économie circulaire, répond concrètement à la pression exercée sur les ressources, et constitue une démarche déterminante pour renforcer la compétitivité, développer les investissements et ancrer l'activité et l'emploi dans les territoires.

La Nouvelle-Aquitaine, territoire d'expérimentation pour l'EIT

Dès 2015, la Nouvelle-Aquitaine a participé au Programme National de Synergies Inter-Entreprise (PNSI) visant à améliorer la compétitivité des entreprises en optimisant leurs ressources. 5 territoires de Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques se sont ainsi mobilisés : **+ de 530 synergies potentielles entre 258 entreprises** ont été identifiées. **95 ont été finalisées ou sont encore en cours de développement.**

En Charente-Maritime, deux autres opérations exemplaires ont démontré la pertinence et l'efficacité de l'EIT : **le dispositif Matières Energies Rochelaises (MER)** porté par le Port Atlantique de la Rochelle pour créer une coopération inter-entreprises **concernant le partage de matières, d'eau, d'énergie, d'équipements et de services** ; **la démarche Biotop** portée par le club d'entreprises de Périgny, qui collecte et valorise des sacs de toile, du marc de café et des coquilles de moules concassées pour créer un amendement utilisable par une entreprise spécialisée dans les toitures végétalisées.

C'est fortes des résultats obtenus par ces expérimentations que l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine ont décidé d'aller plus loin et de lancer cet appel à projets.

Contacts presse :

Région Nouvelle-Aquitaine : Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 / presse@nouvelle-aquitaine.fr

ADEME Nouvelle-Aquitaine :

Marie-Jeanne Le Castrec 05 55 71 38 52 / marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Sylvain Krummenacher 05 56 33 80 24 / sylvain.krummenacher@ademe.fr

Horizon Public Conseils Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org